



AVEC LA CFTC PROTÉGEONS CE MÉTIER



SAGES-FEMMES : « Code Rouge ! »

Les sages-femmes sont aujourd'hui fatiguées, écoeurées, elles se sentent invisibles car constamment oubliées. Le mépris ressenti à l'issue du Ségur est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

La **CFTC** appelle l'ensemble des sages-femmes des secteurs publics et privés à **se mobiliser ce 26 janvier** devant les établissements et/ou les ARS afin de montrer leur détermination pour une véritable reconnaissance de la profession.

Reconnaître les sages-femmes à leur juste valeur, c'est permettre aux femmes d'être accompagnées et prises en charge correctement. Leur place stratégique dans la santé des femmes est systématiquement minimisée voir occultée, alors qu'elles jouent un rôle majeur dans la prévention pour les Femmes dès leur puberté et jusqu'à leur ménopause.

LES REVENDICATIONS :

- Une révision des décrets de périnatalités, qui datent de 1998, pour des effectifs adaptés dans les maternités,
- Une rémunération à la hauteur de leurs responsabilités et compétences, aussi bien pour le secteur public que pour le privé et les territoriales,
- Un véritable statut médical,
- La reconnaissance de la profession par les instances : stop aux oublis, halte au mépris !

VOS CONTACTS CFTC :

Céline RIQUER, Sage-Femme

Patrick MERCIER, Président

Frédéric FISCHBACH, Secrétaire Général

Tél. : 06 84 60 97 49

Tél. : 06.19.99.35.33

Tél. : 06.62.06.63.45

✉ : criquer@gmail.com

✉ : pmercier@cftc-santesociaux.fr

✉ : ffischbach@cftc-santesociaux.fr